

Location de containers (1m³)

pour déchets de démolition (Bauschutt)



CIGL Rumelange
Centre d'Initiative et de Gestion Local

Substances autorisées



briques ciment, béton ...



briques en terre cuite ...



pavés ...



pierres naturelles ...



terre de creusage ...



dalles de trottoir ...



carrelage ...

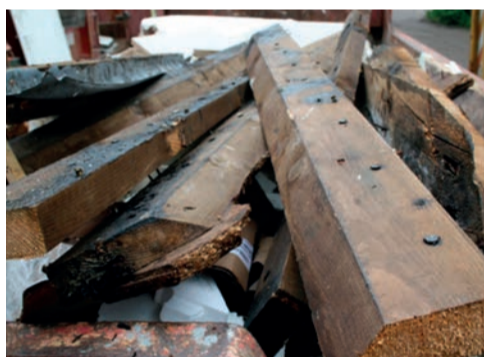


blocs de construction ...

Substances non autorisées !!!!



toutes sortes de plastique ...



bois ...



carton ...



plâtre ...



béton cellulaire ...



ferraille ...



roofing/fibrociment ...



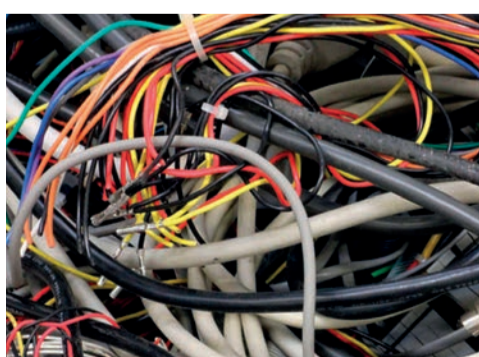
béton et colles liquides ...



polystyrène ...



laine de verre ...



déchets de câbles ...



peintures et aérosols ...

!!! Les coûts dus au non-respect de ces dispositions seront facturés aux contrevenants

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le 26 56 69-1